

Concertation préalable sur le projet Forge+ de nouvel atelier de forge au Creusot et de son raccordement électrique

L'appui de Dijon métropole

Dijon métropole en bref

Sur le territoire de ses 23 communes, Dijon Métropole compte près de 262 311 habitants (Insee au 01/01/2024) au sein d'une aire d'attraction de plus de 410 000 habitants, 138 000 emplois et 40 000 étudiants. La capitale régionale est le principal bassin de vie, d'emploi et de formation de la région Bourgogne-Franche-Comté. Sa situation géographique au cœur d'un quadrilatère Paris-Strasbourg-Bâle-Lyon, sa main d'œuvre fortement qualifiée et la qualité de son appareil d'enseignement supérieur et de recherche font de Dijon Métropole un territoire attractif pour les entreprises et les salariés.

C'est en outre une entité urbaine qui rayonne, ouverte aux territoires qui l'entourent pour construire des alliances, avec les territoires ruraux et avec les principales villes de Bourgogne Franche-Comté, car son rayonnement et son attractivité irriguent les territoires qui lui sont proches.

Dijon Métropole s'engage dans une politique volontariste du développement économique pour soutenir la vitalité des entreprises locales au bénéfice de la création de valeur et d'emplois sur le territoire.

Le projet métropolitain 2022-2030 se décline en 5 axes :

- Renforcer ses identités urbaines pour dynamiser l'attractivité de la capitale régionale ;
- Développement économique : une métropole qui assume son rôle de chef de file ;
- Dijon Métropole, moteur des alliances territoriales ;
- Innovation et mouvement pour imaginer la ville de demain ;
- Pour une gouvernance renouvelée et fédératrice.

Depuis 2024, Dijon métropole est par ailleurs engagé activement dans le programme Territoire d'Industrie 2024-2027, baptisé « Bourgogne Industrie », aux côtés de la Communauté Urbaine Creusot Montceau et de 3 autres EPCI (la Communauté de Communes du Grand Charolais, la CC du Grand Autunois et la CC Entre Loire Somme et Arroux).

Dijon Métropole en chiffres clés :

1^{ère} Métropole intermédiaire pour la qualité de vie
+ 16 000 entreprises
+ 100 000 emplois privés
+ 400 000 habitants dans l'aire urbaine
Une Université Bourgogne Europe classée à la 19^{ème} place au niveau national et parmi les meilleurs du monde (entre la 701^{ème} et 800^{ème} place au niveau mondial - Classement Shanghai 2025)
40 000 étudiants (10% internationaux)
600 formations

Plan Climat et Biodiversité 2024-2030
(Axe Mutations économiques)

Mail:
contact@metrotopole-dijon.fr
www.metrotopole-dijon.fr

N°xxx | MOIS ANNEE



Territoire d'Industrie, Bourgogne Industrie 2024-2027

Via une mobilisation coordonnée des opérateurs publics, des entreprises et des acteurs économiques au service de l'industrie et de leurs territoires, les objectifs sont d'accompagner la transition vers une industrie verte, de développer les filières et le savoir-faire industriels et d'accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Soit un programme d'une 30aine d'actions réparties sur les 4 axes suivants:

- La « décarbonation » de l'industrie pour une compétitivité « verte » ;
- L'innovation et la recherche au service de l'industrie ;
- Le renforcement et le développement de l'attractivité des métiers et des compétences industrielles ;
- La mobilisation foncière pour une réindustrialisation des territoires

Un Territoire d'Industrie de près de 640 établissements industriels employeurs, 21 000 emplois salariés dans l'industrie manufacturière (Source ANCT 11/2024), soit respectivement 23% des emplois du Creusot Montceau et 13% de Dijon métropole (Urssaf 2024). D'après une étude ACSEL de la Banque de France en 2023, le territoire se caractérise par un repli de l'ensemble « industrie-services aux entreprises » moins marqué que sur le territoire national, une structure financière solide et un faible endettement mais un retard dans l'investissement productif, pourtant nécessaire pour améliorer la productivité et renforcer la création de richesse.

Forge+ renforce l'expertise et le savoir-faire industriel du territoire

Le site de Framatome du Creusot est un maillon essentiel à la production de pièces lourdes destinées aux réacteurs nucléaires en France et dans le monde.

Les programmes de relance du nucléaire nécessitent une adaptation des capacités de l'ensemble de la chaîne de valeur en France.

Le projet Forge + est un des projets structurants qui s'inscrivent dans cette dynamique d'adaptation. Il conforte un savoir-faire industriel et contribue à garantir notre souveraineté industrielle et énergétique en permettant cette relocalisation depuis le Japon de cette fabrication de très grosses pièces.

Forge+ développe l'emploi

Le projet Forge+ prévoit la création de 190 à 240 emplois qui se rajouteront aux 600 salariés travaillant actuellement sur les différents sites, Framatome étant déjà le 1^{er} employeur privé de Saône-et-Loire.

Le projet engendrera également un grand nombre d'emplois indirects chez les sous-traitants locaux, dans la logistique, la maintenance et les services.

Ce projet unique en France élèvera le niveau de compétence du bassin et en augmentera son attractivité.



Forge+ maintient et développe des compétences clés

Les métiers de la forge lourde sont exigeants et demandent une maîtrise fine de procédés complexes. Le projet conforte le maintien en France de compétences clé et d'emplois qualifiés maîtrisant les techniques les plus avancées dans leur domaine pour garantir le haut niveau de qualité répondant aux exigences de la filière nucléaire, notamment :

- Forgerons,
- Usineurs,
- Soudeurs,
- Contrôleurs non destructifs

Dijon métropole a accompagné l'UIMM pour la création d'une Ecole de Production Industrie 21 (EDPI 21) en 2023. Un établissement privé d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnu par l'Etat, ayant pour objet de redonner de réelles perspectives d'emplois à des jeunes de 15 à 18 ans sortis du système scolaire en proposant des formations qualifiantes via une pédagogie d'apprentissage basée sur la pratique concrète du métier au sein d'un atelier-école, le fameux « faire pour apprendre ».

Les formations proposées sont en cohérence avec les besoins des industries du territoire, bien souvent les métiers en tension précités qui ont du mal à recruter.

En la matière, pour accompagner le projet Forge+, le territoire bourguignon peut se prévaloir d'un bon maillage des EDPI avec celle de Dijon spécialisée dans la conduite d'installation de production, celle du Creusot spécialisée dans le soudage et celle de Chalon-sur-Saône spécialisée dans l'usinage et la chaudronnerie.

Forge+ contribue à préparer l'avenir et répondre aux exigences de la transition énergétique et écologique

Développer les compétences et l'attractivité des métiers qui seront nécessaires demain, c'est un des 4 enjeux du programme Bourgogne Industrie.

Quelques exemples d'actions actuellement menées en ce sens :

- Forum Emplois-Stages Université Bourgogne Europe ;
- Festival annuel de la transition écologique et numérique ;
- Salon de l'emploi ;
- Grand Défi Forindustrie ;
- Salon annuel Business Industrie à Dijon ;
- Rencontre de l'alternance Polytech ;
-

Pour répondre aux besoins de Forge+, Bourgogne Industrie s'efforcera de développer encore les partenariats avec les établissements de formation supérieure tels que l'Université Bourgogne Europe et les écoles d'ingénieurs Polytech, ESTP, CESI, ESEO... qui préparent aux métiers ciblés. Ces derniers devront adapter les formations existantes aux spécificités du nucléaire dans les domaines de la chaudronnerie, de la maintenance, de l'usinage ou du contrôle.



Conclusion

Dijon métropole à travers à la fois son projet métropolitain, sa participation à Bourgogne Industrie et son volet industrie de son Plan Climat et Biodiversité, soutient ce projet très important non seulement pour la relance de la filière nucléaire en France mais aussi pour le développement de l'emploi industriel dans nos territoires.

Aux côtés de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, des industriels, des partenaires comme l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), le Centre des Métiers et des Qualification d'Excellence E-ITIP (Industrie Technologique Innovante et performante), le Club Nucléaire, ... Dijon métropole s'emploie à mettre en place les actions qui permettent de répondre aux enjeux qui en résulteront en terme d'emploi, de formation, de compétences, de mobilité, de souveraineté industrielle, de transition énergétique et écologique, ...

